

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006710600175

POSTE COMPTABLE : BAYONNE

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : OPERATIONS ECONOMIQUES GARAZI BAIGORRI (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Éléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	7
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	8
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	9
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	10

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	14 583,00	10 000,00	10 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	14 583,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	20 849,85	20 849,85
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	20 849,85	20 849,85
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		14 583,00	30 849,85	30 849,85

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>681 549,00</i>	<i>649 425,15</i>	<i>649 425,15</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>16 132,00</i>	<i>16 132,00</i>
71355	<i>Variat° stocks terrains aménagés</i>	<i>0,00</i>	<i>16 132,00</i>	<i>16 132,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		681 549,00	665 557,15	665 557,15

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	696 132,00	696 407,00	696 407,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	696 407,00
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	16 132,86	16 132,86
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	16 132,86	16 132,86
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 583,81	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	14 583,81	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		14 583,81	16 132,86	16 132,86

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	14 583,81	16 132,86	16 132,86
---	------------------	------------------	------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	680 274,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	696 407,00
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 514,00	0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	14 514,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	14 514,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	14 514,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	14 514,00	0,00	0,00
--	------------------	-------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	680 274,15
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 274,15
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	14 717,00	14 717,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	14 717,00	14 717,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	14 717,00	14 717,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	14 717,00	14 717,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	681 549,00	649 425,15	649 425,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	16 132,00	16 132,00
3555	Terrains aménagés	0,00	16 132,00	16 132,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		681 549,00	665 557,15	665 557,15
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		681 549,00	665 557,15	665 557,15

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	681 549,00	680 274,15	680 274,15
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 274,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

A1.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	762 343,13	0,00	762 343,13

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					912 835,00	385 984,00	0,00
2014	Contrat de crédit-bail immobilier : ATELIER RELAIS DES ALDUDES	COOPERATIVE LAITIERE DU PAYS BASQUE	20	A	912 835,00	385 984,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					912 835,00	385 984,00	0,00

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 232

Nombre de membres présents : 164

Nombre de suffrages exprimés : 189

VOTES :

Pour : 180

Contre : 0

Abstentions : 9

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par le président (1),

A Bayonne, le 10/04/2021

le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bayonne, le 10/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABBADIE Arnaud, Conseiller	
ACCOCEBERRY Ximun, Conseiller	
ACCURSO Fabien, Conseiller	
AIRE Xole, Conseillère	
AIZPURU Eliane, Conseillère	
ALDACOURROU Michel, Conseiller	
ALDANA-DOUAT Eneko, Conseiller	
ALLEMAN Olivier, Conseiller	
ALQUIE Nicolas, Conseiller	
ALZURI Emmanuel, Conseiller	
ANCHORDOQUY Jean-Michel, Conseiller	
ANGLADE Jean-François, Conseiller	
ARAMENDI Philippe, Conseiller	
ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, Conseiller	
ARHIE Cyril, Conseiller	
ARLA Alain, Conseiller	
AROSTEGUY Mainer, Conseillère	
ARRABIT Bernard, Conseiller	
ARROSSAGARAY Pierre, Conseiller	
ARZELUS ARAMENDI Paulo, Conseiller	
AYENSA Fabienne, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

AYPHASSORHO Sylvain, Conseiller	
BACH Fabrice-Sébastien, Conseiller	
BACHO Sauveur, Conseiller	
BALMAT Mélanie, Conseillère	
BARANTHOL Jean-Marc, Conseiller	
BARETS Claude, Conseiller	
BARUCQ Guillaume, Conseiller	
BEGUE Catherine, Conseillère	
BEHOTEGUY Maider, Conseillère	
BELLEAU Gabriel, Conseiller	
BERCAITS Christian, Conseiller	
BEREAU Emmanuel, Conseiller	
BERGÉ Mathieu, Conseiller	
BERTHET André, Conseiller	
BETAT Sylvie, Conseillère	
BICAIN Jean-Michel, Conseiller	
BIDART Jean-Paul, Conseiller	
BIDEGAIN Gérard, Conseiller	
BISAUTA Martine, Conseillère	
BIZOS Patrick, Conseiller	
BLEUZE Anthony, Conseiller	
BONZOM Jean-Marc, Conseiller	
BORDES Alexandre, Conseiller	
BOUR Alexandra, Conseillère	
BURRE-CASSOU Marie-Pierre, Conseillère	
BUSSIRON Jean-Yves, Conseiller	
BUTORI Nicole, Conseillère	
CACHENAUT Bernard, Conseiller	
CAPDEVIELLE Colette, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CARRERE Bruno, Conseiller	
CARRICART Pierre, Conseiller	
CARRIQUE Renée, Conseillère	
CASABONNE Bernard, Conseiller	
CASCINO Maud, Conseillère	
CASET-URRUTY Christelle, Conseillère	
CASTEL Sophie, Conseillère	
CASTREC Valérie, Conseillère	
CENDRES Bruno, Conseiller	
CHAFFURIN André, Conseiller	
CHAPAR Marie-Agnès, Conseillère	
CHASSERIAUD Patrick, Conseiller	
CHAZOUILLERES Edouard, Conseiller	
COLAS Véronique, Conseillère	
CORRÉGÉ Loïc, Conseiller	
COTINAT Céline, Conseillère	
CROUZILLE Cédric, Conseiller	
CURUTCHARRY Antton, Conseiller	
CURUTCHET Maitena, Conseillère	
DAGORRET François, Conseiller	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, Conseillère	
DALLET Emmanuelle, Conseillère	
DAMESTOY Hervé, Conseiller	
DAMESTOY Odile, Conseillère	
DANTIACQ Pascal, Conseiller	
DARASPE Daniel, Conseiller	
DARRICARRERE Raymond, Conseiller	
DAVANT Allande, Conseiller	
DE LARA Manuel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DE PAREDES Xavier, Conseiller	
DELGUE Lucien, Conseiller	
DEMARCO-EGUIGUREN Solange, Conseillère	
DEQUEKER Valérie, Conseillère	
DERVILLE Sandrine, Conseillère	
DESTRUHAUT Pascal, Conseiller	
DIRATCHETTE Emile, Conseiller	
DUBLANC Gilbert, Conseiller	
DUBOIS Alain, Conseiller	
DUHART Agnès, Conseillère	
DUPREUILH Florence, Conseillère	
DURAND PURVIS Anne-Cécile, Conseillère	
DURRUTY Sylvie, Conseillère	
DUTARET-BORDAGARAY Claire, Conseillère	
DUZERT Alain, Conseiller	
ECENARRO Kotte, Conseiller	
ECHEVERRIA Andrée, Conseillère	
ELGART Xavier, Conseiller	
ELISSALDE Philippe, Conseiller	
ERDOZAINCY-ETCHART Christine, Conseillère	
ERGUY Chantal, Conseillère	
ERREMUNDEGUY Joseba, Conseiller	
ESTEBAN Mixel, Conseiller	
ETCHAMENDI Nicole, Conseillère	
ETCHART Jean-Louis, Conseiller	
ETCHEBER Pierre, Conseiller	
ETCHEBERRY Jean-Jacques, Conseiller	
ETCHEGARAY Jean-René, Président	
ETCHEGARAY Patrick, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ETCHEMENDY Jean, Conseiller	
ETCHEMENDY René, Conseiller	
ETCHENIQUE Philippe, Conseiller	
ETCHEVERRY Michel, Conseiller	
ETCHEVERRY Pello, Conseiller	
ETXELEKU Peio, Conseiller	
EYHERABIDE Pierre, Conseiller	
FONTAINE Arnaud, Conseiller	
FOSSECAVE Pascale, Conseillère	
FOURNIER Jean-Louis, Conseiller	
GALLOIS Françoise, Conseillère	
GARICOITZ Robert, Conseiller	
GASTAMBIDE Arño, Conseiller	
GAVILAN Francis, Conseiller	
GOBET Amaya, Conseillère	
GOMEZ Ruben, Conseiller	
GONZALEZ Francis, Conseiller	
GOYHENEIX Joseph, Conseiller	
GUILLEMIN Christian, Conseiller	
HARAN Gilles, Conseiller	
HARDOUIN Laurence, Conseillère	
HARDOY Pierre, Conseiller	
HEUGUEROT Daniel, Conseiller	
HIRIGOYEN Fabienne, Conseillère	
HIRIGOYEN Roland, Conseiller	
HOUET Muriel, Conseillère	
HUGLA David, Conseiller	
IBARRA Michel, Conseiller	
IDIART Dominique, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

IDIART Michel, Conseiller	
IHIDOY Sébastien, Conseiller	
INCHAUSPÉ Beñat, Conseiller	
INCHAUSPÉ Henry, Conseiller	
INCHAUSPÉ Laurent, Conseiller	
IPUTCHA Jean-Marie, Conseiller	
IRIART Alain, Conseiller	
IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, Conseillère	
IRIART Jean-Pierre, Conseiller	
IRIGOIN Didier, Conseiller	
IRIGOIN Jean-Pierre, Conseiller	
IRIGOYEN Jean-François, Conseiller	
IRUMÉ Jean-Michel, Conseiller	
ITHURRALDE Éric, Conseiller	
ITHURRIA Nicole, Conseillère	
JAURIBERRY Bruno, Conseillère	
JONCOHALSA Christian, Conseiller	
KAYSER Mathieu, Conseiller	
KEHRIG COTTENÇON Chantal, Conseillère	
LABADOT Louis, Conseiller	
LABEGUERIE Marc, Conseiller	
LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, Conseiller	
LABORDE Michel, Conseiller	
LACASSAGNE Alain, Conseiller	
LACOSTE Xavier, Conseiller	
LAFLAQUIERE Jean-Pierre, Conseiller	
LAIGUILLON Cyrille, Conseiller	
LARRALDE André, Conseiller	
LARRANDA Régine, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LARRASA Leire, Conseillère	
LASSERRE Florence, Conseillère	
LASSERRE Marie, Conseillère	
LAUQUÉ Christine, Conseillère	
LAVIGNE Dominique, Conseiller	
LEIZAGOYEN Sylvie, Conseillère	
LETCHAUREGUY Maité, Conseillère	
LOUGAROT Bernard, Conseiller	
LOUPIEN-SUARES Déborah, Conseillère	
LUCHILO Jean-Baptiste, Conseiller	
MAILHARIN Jean-Claude, Conseiller	
MARTI Bernard, Conseiller	
MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, Conseillère	
MARTIN-DOLHAGARAY Christine, Conseillère	
MASSONDO BESSOUAT Laurence, Conseillère	
MASSONDO Charles, Conseiller	
MASSÉ Philippe, Conseiller	
MIALOCQ Marie-Josée, Conseillère	
MILLET-BARBÉ Christian, Conseiller	
MINONDO Raymond, Conseiller	
MOCHO Joseph, Conseiller	
MOTSCH Nathalie, Conseillère	
MOUESCA Colette, Conseillère	
NABARRA Dorothée, Conseillère	
NADAUD Anne-Marie, Conseillère	
NARBAIS-JAUREGUY Eric, Conseiller	
NEGUELOUART Pascal, Conseiller	
OCAFRAIN Gilbert, Conseiller	
OCAFRAIN Jean-Marc, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

OCAFRAIN Michel, Conseiller	
OLCOMENDY Daniel, Conseiller	
OLIVE Claude, Conseiller	
PARGADE Isabelle, Conseillère	
PARIS Joseph, Conseiller	
PINATEL Anne, Conseillère	
PITRAU Maite, Conseillère	
PONS Yves, Conseiller	
POYDESSUS Dominique, Conseiller	
POYDESSUS Jean-Louis, Conseiller	
PRAT Jean-Michel, Conseiller	
PRÉBENDÉ Jean-Louis, Conseiller	
QUEHEILLE Jean-Marie, Conseiller	
QUIHILLAT Pierre, Conseiller	
ROQUES Marie-Josée, Conseillère	
RUSPIL Iban, Conseiller	
SAINT ESTEVEN Marc, Conseiller	
SALDUMBIDE Sylvie, Conseillère	
SAMANOS Laurence, Conseillère	
SANS Anthony, Conseiller	
SANSBERRO Thierry, Conseiller	
SERRES-COUSINÉ Christine, Conseillère	
SERVAIS Florence, Conseillère	
SUQUILBIDE Martin, Conseiller	
TELLIER François, Conseiller	
THICOIPE Xabi, Conseiller	
TRANCHE Frédéric, Conseiller	
UGALDE Yves, Conseiller	
UHART Michel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

URRUTIAGUER Sauveur, Conseiller	
URRUTICOECHEA Egoitz, Conseiller	
URRUTY Pierre, Conseiller	
UTHURRALT Dominique, Conseiller	
VALS Martine, Conseillère	
VAQUERO Manuel, Conseiller	
VERNASSIERE Marie-Pierre, Conseillère	
YBARGARAY Jean-Claude, Conseiller	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bayonne, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.